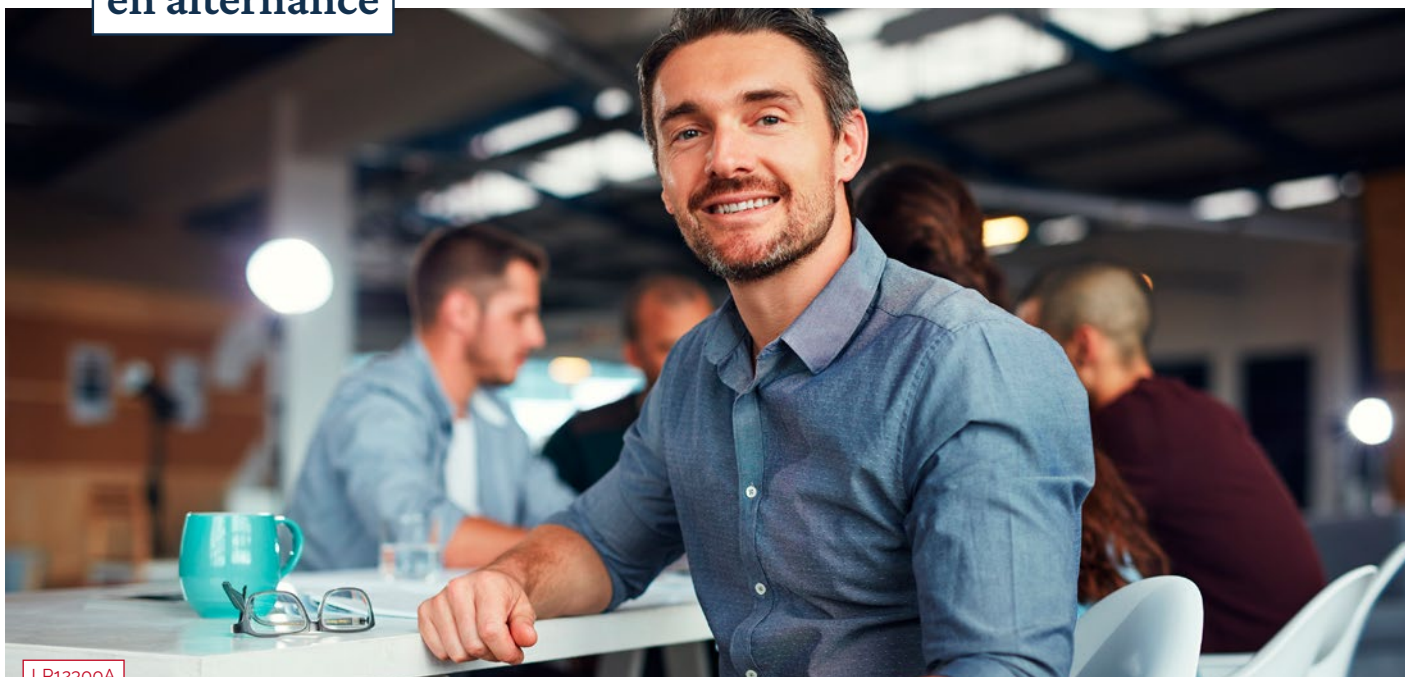




LP12300A

LICENCE PROFESSIONNELLE NIVEAU 6 Comptabilité et paie

OBJECTIFS

Former des gestionnaires capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines et d'être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie.

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines ;
- Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique ;
- Analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie ;
- Savoir gérer les charges sociales et fiscales, et établir les divers éléments de la paie ;
- Concevoir et mettre en pratique un système de calcul de coût social, et présenter un tableau de bord social ;
- Savoir expliquer les éléments liés à la paie aux salariés et aux employeurs ;
- Pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie ;
- Plus globalement et sur le plan théorique : disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social, connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités ;
- Bénéficier d'un socle de connaissances en comptabilité, calcul de coût, évaluation des résultats et des performances.

DÉBOUCHÉS

- Technicien de paie ;
 - Gestionnaire de paie et administration du personnel ;
 - Gestionnaire de paie et comptabilité ;
 - Responsable pôle social paie ;
 - Responsable paie international ;
 - Gestionnaire administration du personnel ;
 - Gestionnaire RH.
- Ces métiers s'exercent en cabinets d'expertise comptable, centres de gestion et centres de services partagés.

PUBLICS

- Étudiants en formation initiale ;
- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme bac+2 de gestion (BTS Comptabilité et gestion des organisations, assistant de gestion PME-PMI, DUT GEA option FC, PMO ou RH) ; L2 validée (management des entreprises et des administrations, AES, économie et gestion, droit privé...) ; titres professionnels reconnus de niveau 5 dans le domaine.

DURÉE / ORGANISATION

La formation est organisée à raison d'une semaine de cours par mois (13 semaines au total), et 3 semaines en entreprise, d'octobre à septembre.

LE DIPLÔME

Intitulé officiel : Licence professionnelle Droit, économie, gestion, mention métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie.

Diplôme délivré par le Cnam.

SUITE DE PARCOURS

Poursuite d'études au Cnam :

- DCG/DGC ;
- DSCG/DSGC ;
- Master en gestion.

TARIFS

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>



PROGRAMME

Dispenses possibles en fonction des diplômes obtenus

USTE06 Pôle comptabilité et gestion (10 CR)

USTE07 Pôle juridique et social (10 CR)

USTE08 Pôle ressources humaines (5 CR)

USTE09 Pôle système d'information (8 CR)

USTE0A Pôle communication (7 CR)

UATE05 Projet tuteuré (10 CR)

UATE06 Stage ou activité professionnelle (10 CR)

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LP12300A - Code RNCP : 30106

CR : crédits

L'équipe pédagogique est dûment agréée par les responsables nationaux de la formation (référentiel national), ce qui constitue une reconnaissance officielle de leur expertise et de leur capacité à dispenser une formation de qualité



Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès. Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.



Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :

89 % de professionnels aguerris, 11 % d'universitaires experts

L'appui à la recherche d'entreprise :

ateliers, des conseillers en contact avec les entreprises

Taux de réussite à l'examen :

96 %
pour cette formation (2023-2024)

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance intégrative qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité d'enseignement ou d'activité fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Avec le soutien de :



Nantes

nantes@cnam-paysdelaloire.fr

02 40 16 10 95

www.cnam-paysdelaloire.fr